Ministry of Labour, Training and Skills Development
Office of the Assistant Deputy Minister
Employment and Training Division
777 Bay Street,
26th Floor
Toronto ON M5G 2E5

Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences
Bureau du sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation
777, rue Bay,
26e étage
Toronto ON M5G 2E5

Ontario

Destinataires :	Partenaires de formation d'Emploi Ontario
Expéditeur :	Cordelia Abankwa, sous-ministre adjointe Division de l'emploi et de la formation Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences
Date :	6 mai 2021
Objet :	**Présentation d'un projet de loi, lequel vise à établir la Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés et à éliminer l'Ordre des métiers de l'Ontario**

Chers partenaires de formation d'Emploi Ontario :

Je vous écris pour vous tenir au courant des nouveaux développements concernant le plan du gouvernement visant à simplifier, à transformer et à renforcer le système des métiers spécialisés et d'apprentissage et les travaux en cours pour soutenir la fermeture de l'Ordre des métiers de l'Ontario.

Aujourd'hui, le gouvernement a présenté un nouveau projet de loi qui, s'il est adopté, transformerait le système des métiers spécialisés et d'apprentissage en reconnaissance du rôle essentiel que jouent les métiers spécialisés dans l'économie de la province. Ces changements aideront à préparer les gens de toute la province à des emplois, ce qui leur permettra de trouver plus facilement des carrières enrichissantes dans les métiers spécialisés.

Le projet de loi, visant à établir la Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, restructurerait, s'il était adopté, l'Ordre des métiers de l'Ontario en Métiers spécialisés Ontario, un nouvel organisme responsable devant le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois proclamée, la Loi de 2021

ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés remplacerait la législation existante sur les métiers spécialisés.

Le projet de loi mènerait à un nouveau modèle simplifié et axé sur le client et répondrait aux besoins des apprentis, des parrains et de l'industrie. À maturité, Métier spécialisés Ontario serait responsable de l'élaboration de normes de formation et d'examens fondées sur le secteur, de l'enregistrement et de la surveillance des contrats d'apprentissages et de la délivrance de certificats reconnus par l'industrie.

La création de l'organisme Métier spécialisés Ontario se ferait de façon progressive, à commencer par l'exécution, par l'organisme, de la plupart des tâches actuelles assumées par l'Ordre des métiers de l'Ontario d'ici la fin de l'année. À ce moment-là, le Ministère deviendrait également responsable de la conformité et de l'application de la loi et continuerait d'assumer la responsabilité des questions de réglementation et du financement des programmes à vocation spéciale. Le Ministère continuera de donner la priorité aux apprentis et aux gens de métier, en veillant à ce que la mise en œuvre progressive de Métiers spécialisés Ontario soit effectuée de manière réfléchie et mesurée afin de minimiser les perturbations dans les services aux apprentis, aux compagnons, aux parrains et aux employeurs.

Ces changements ont été éclairés par le travail d'un Comité des métiers spécialisés composé de cinq membres nommés par le ministre en septembre 2020. Dans la foulée de la première phase de travail, le Comité a mené des consultations avec le public et les intervenants de l'industrie, qui ont fourni des conseils sur la voie à suivre pour le système des métiers spécialisés et d'apprentissage. Le rapport final de la phase 1 du Comité se trouve sur Ontario.ca, et le Ministère apprécie le travail acharné et la vaste consultation qui y sont reflétés. Le Comité entame la seconde phase de son travail et prodiguera des conseils et des recommandations au ministre sur les questions liées à la classification et à la formation dans les métiers.

Des renseignements supplémentaires peuvent être trouvés dans un document de questions et réponses sur le portail des partenaires d'Emploi Ontario. Dans les mois à venir, nous vous fournirons des mises à jour au fur et à mesure que de plus amples renseignements seront disponibles. Merci de l'intérêt que vous portez au système des métiers spécialisés et d'apprentissage de l'Ontario.

Meilleures salutations,

Original signé par

Cordelia Abankwa,
Sous-ministre adjointe, Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences

c. c. : David Carter-Whitney,
Sous-ministre adjoint, Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences